



Université Hassiba Benbouali de Chlef

Faculté (Institut) :

Demande de dérogation pour une réinscription d'une seule année supplémentaire avec engagement

Je soussigné,

NOM	Prénom	
Date de naissance : /..... /.....	À :	
CNI N°	Délivré le : ... /... /.....	Par :
Année d'obtention du BAC	Série du BAC	
Année d'étude (L2, L3 ou M2) :	Matricule	
Filière	Spécialité	
Département	Faculté	

demande une dérogation pour une réinscription supplémentaire au titre de l'année 2016/2017, m'engage à respecter le règlementation en vigueur de la formation LMD et notamment les articles ci-dessous) et assume les conséquences en cas d'échec pédagogique futur (**exclusion définitive**).

Extraits de l'arrêté N° 712 du 03/11/2011 fixant les modalités d'évaluation, de progression et d'orientation dans les cycles d'études en vue de l'obtention des diplômes de Licence et de Master :

-Article 34 (Premier Cycle) : L'étudiant inscrit en licence ne peut y séjourner plus de 05 années au maximum, même dans le cas d'une réorientation. Cependant, l'étudiant ayant acquis 120 crédits ou plus peut être autorisé, exceptionnellement à se réinscrire pour une année supplémentaire.

-Article 37 (Deuxième Cycle) : En aucun cas, l'étudiant inscrit en Master ne peut y séjourner plus de 03 années maximum.

Lu et approuvé

Fait le : / / 2016

Signature de l'étudiant :

Vice Doyen (Directeur Adjoint)